



Mardi 24 janvier 2017

Belgocontrol et la SOWAER soutiennent l'évolution des aéroports de Liège et Charleroi

Aujourd'hui, Belgocontrol et la SOWAER ont signé un contrat cadre qui définit la gouvernance et le financement de projets communs. Le contrat cadre permet une collaboration plus souple et efficace dans l'intérêt des aéroports de Liège et Charleroi.

En tant que responsable de l'infrastructure des aéroports régionaux wallons, la SOWAER collabore avec Belgocontrol pour installer l'infrastructure nécessaire pour la gestion de la navigation aérienne. Vu les évolutions continues dans ce secteur, des investissements dans des projets surtout techniques sont nécessaires pour pouvoir continuer à garantir la sécurité du trafic aérien, la continuité des services de Belgocontrol et la capacité des aéroports.

Le contrat cadre fixe les modalités de coopération pour le déroulement de ces projets communs : il met en place un cadre juridique qui permet aux Conseils d'administration des deux entreprises de lancer des projets communs par la conclusion de contrats spécifiques. Une fois un tel contrat conclu, les managers responsables peuvent élaborer et exécuter le projet dans le cadre d'un mandat déterminé sans devoir revenir aux Conseils d'administration pour chaque étape dans le processus. Cela permet d'avancer plus efficacement et plus rapidement et de s'atteler à plus de projets.

En ce qui concerne le financement, le contrat cadre stipule que Belgocontrol préfinance les projets communs, les met à disposition, et que la SOWAER rémunère périodiquement Belgocontrol par après. Si nécessaire, une tierce partie – en l'occurrence par exemple les gestionnaires des aéroports – peuvent s'adhérer au contrat spécifique.

Luc Vuylsteke, Président du Comité Exécutif de la SOWAER : « Notre mission est de contribuer au développement des aéroports régionaux. Pour certains aspects ayant trait notamment à l'optimisation des trajectoires, à la sécurité aérienne ou encore à la minimalisation du bruit, nous collaborons avec d'autres instances comme Belgocontrol. Cette nouvelle façon de coopérer avec le contrôleur national du trafic aérien nous permet de réaliser plus rapidement les projets nécessaires au développement des aéroports de Charleroi et de Liège. »

Johan Decuyper, CEO de Belgocontrol : «Belgocontrol veut continuer à investir dans l'amélioration de notre prestation de service sur les différents aéroports belges. Dans les prochaines années nous prévoyons un budget de 97 millions d'euros pour entre autre la modernisation de nos installations techniques. Le contrat cadre est la suite logique pour pouvoir entamer concrètement les projets planifiés aux aéroports régionaux wallons. Il s'étend sur une période de 10 ans.»

Un premier projet concret où Belgocontrol et la SOWAER collaborent intensivement dans le cadre du nouveau contrat est l'installation de deux [systèmes « A-SMGCS »](#) (*Advanced Surface Movement Guidance and Control System*), aux aéroports de Liège et de Charleroi. Ces nouveaux systèmes permettent de suivre les avions et les véhicules sur les pistes et les taxiways. Cette vue globale améliore la sécurité de la navigation aérienne notamment pour les opérations effectuées dans des circonstances de faible visibilité. L'installation des deux systèmes requiert un investissement de 6 millions d'euros. Les systèmes seront opérationnels au courant de 2020.

Le Ministre wallon, **René Collin**, se félicite de cette collaboration : « Il s'agit d'une nouvelle étape essentielle pour le développement de la politique aéroportuaire en Wallonie consolidée au travers du nouveau contrat de gestion de la SOWAER. En effet, dans le respect des règles européennes en la matière, 250 millions d'euros d'investissements seront réalisés entre 2016 et 2023 dans les infrastructures liégeoise et carolo, de quoi répondre aux fortes ambitions de ces deux fleurons de l'économie wallonne.»

[A propos de Belgocontrol](#)

Belgocontrol est une entreprise publique autonome créée en octobre 1998, dont la mission est de garantir la sécurité de la navigation aérienne dans les espaces aériens dont la Belgique est responsable. Sa zone d'activité s'étend du sol (au niveau des aéroports de Bruxelles National, Anvers, Charleroi, Liège et Ostende) jusqu'au niveau de vol 245 (8.000 mètres) au-dessus de la Belgique et des niveaux de vol 145/165 à 245 pour le Grand-Duché du Luxembourg. La région de contrôle située au-dessus de 8.000 mètres relève de la compétence du centre EUROCONTROL de Maastricht qui gère de façon commune l'espace aérien supérieur belgo-luxembourgeois, néerlandais et de l'Ouest de l'Allemagne.

[A propos du FABEC](#)

La restructuration de l'espace aérien européen en blocs d'espace fonctionnels (FAB – Functional Airspace Block), à laquelle les Etats membres de l'Union européenne se sont engagés, est un des résultats les plus visibles des règlements du Ciel unique européen adoptés en mars 2004. Bien que la Suisse ne soit pas un membre de l'UE, elle participe au projet Ciel unique.

Avec ses homologues d'Allemagne, de France, du Luxembourg, des Pays-Bas et de Suisse, Belgocontrol, le fournisseur belge de services de navigation aérienne, est membre du FABEC (FAB Europe Central), un bloc d'espace aérien commun dont le but est d'améliorer l'efficacité de la navigation aérienne au cœur de l'Europe. Pour plus d'information sur le FABEC, visitez www.fabec.eu

Contact:



A propos de la SOWAER

La SOWAER a été créée en 2001 afin d'encadrer le développement des aéroports wallons dans une logique de développement durable et de préservation de la qualité de vie des riverains.

Ses missions sont :

- La gestion pour le compte du Gouvernement wallon, des participations détenues dans les sociétés de gestion des aéroports wallons
- Les investissements en développement des infrastructures aéroportuaires
- La gestion du programme environnemental accompagnant le développement
- La prise en charge des missions de sûreté et sécurité confiées aux sociétés de gestion des aéroports
- La viabilisation et l'aménagement de tous les terrains, bâtis ou non, rattachés dans le cadre des mesures d'accompagnement environnemental et situés en zones d'activité économique au plan de secteur

Contact: